

L'annuaire des professionnels RGE et des architectes

Cet annuaire vous permet de trouver un professionnel RGE (pour réaliser des travaux de rénovation énergétique et / ou un audit énergétique), un architecte référencé (pour réaliser un audit énergétique) ou un diagnostiqueur certifié (pour réaliser un diagnostic de performance énergétique).

À noter : pour bénéficier de MaPrimeRénov', il est obligatoire de confier ses travaux à un professionnel RGE.

Rechercher par type de prestation

Rechercher un professionnel

Les champs marqués d'un * sont requis.

Quel est votre besoin ? *

Choisissez un besoin

Réaliser des travaux d'efficacité énergétique et / ou un audit énergétique

Type de travaux *

Choisissez un type de travaux

Isolation des combles perdus

Code postal *

Saisissez une ville ou un code postal (ex : 75001 ou Paris)

56190 - Arzal

Rayon de recherche *

Distance maximale des entreprises

5 km



Afficher uniquement les entreprises travaillant pour des particuliers



Mon entreprise n'est pas référencée ou mal référencée

Votre entreprise RGE (Reconnue Garante de l'Environnement) n'est pas référencée ?

Contactez-nous [↗](#)

1 résultat trouvé :

SIRET : 84923756500023

1 RUE DES NOISETIERS - 56190 ARZAL [📍](#)

Coordonnées

06 26 07 97 41 [📧 jehannoludovic@orange.fr](mailto:jehannoludovic@orange.fr) [📞](#)

[Voir toutes les informations](#)



Les compétences à date du 20/10/2025 ✔ CERTIFIÉES

- Isolation des combles perdus

Vous voulez signaler un problème relatif à une entreprise RGE ou une suspicion de fraude ?

Vous voulez signaler un problème relatif à une entreprise RGE (Reconnue Garante de l'Environnement) ou une suspicion de fraude, merci de vous rapprocher de l'organisme compétent via ce formulaire.

[Signaler un problème](#)

Comment choisir des professionnels ?



Vérifiez si le professionnel possède bien la qualification RGE correspondante aux travaux envisagés, indispensable pour bénéficier des aides à la rénovation énergétique, mais vous assurant également que ces derniers ont suivi une formation et s'engagent à respecter une charte de qualité. Cela pourra vous éviter toute déconvenue avec des professionnels aux méthodes non conformes à la réglementation en vigueur.



N'hésitez pas à demander plusieurs devis à titre de comparaison, votre **conseiller France Rénov'** pouvant vous accompagner dans l'analyse de ces devis et vous alerter en cas de manquements suspects aux informations obligatoires devant y figurer.

Lutter contre les fraudes à la rénovation énergétique, les réflexes à adopter



Soyez vigilant ! Les administrations ne démarchent pas pour les travaux. En aucun cas une entreprise ne peut se revendiquer de l'Anah ou d'un organisme public pour vous démarcher.

Le démarchage téléphonique est interdit par la loi.

Ne laissez pas vos coordonnées personnelles et identifiants fiscaux sur les sites internet de rénovation. Avec ces informations un tiers malveillant pourrait demander des aides d'État à votre place.

Ne signez rien lors de la première visite.

Prenez le temps de faire des devis comparatifs. Prenez contact avec un conseiller France Rénov', qui pourra vous orienter vers des artisans locaux.

Veillez à ce que le délai de rétraction de 15 jours soit mentionné sur les documents.

Ne donnez jamais vos informations personnelles lors d'un démarchage. Le démarcheur ne doit pas repartir avec des copies de vos informations fiscales, revenus, etc.

Qu'est ce qu'un professionnel RGE (Reconnu Garant de l'Environnement)



La mention RGE « reconnu garant de l'environnement » est une reconnaissance accordée par les pouvoirs publics et l'ADEME à des professionnels du secteur du bâtiment et des énergies renouvelables engagés dans une démarche de qualité.

La mention présente trois avantages :

- qualité : elle permet aux particuliers et aux maîtres d'ouvrage d'identifier les professionnels les plus compétents ;
- formation : elle donne la possibilité aux professionnels de se former à la rénovation énergétique ;
- financement : avoir la mention RGE est une condition pour bénéficier de MaPrimeRénov'.



Les travaux de rénovation possibles

En maison ou en appartement, France Rénov' vous guide pour identifier les travaux à réaliser.

Renseignez-vous



Je trouve un conseiller France Rénov'

Les Espaces conseil France Rénov' sont des lieux d'information, de conseil et d'accompagnement pour les propriétaires, locataires ou syndicats de copropriétaires qui ont...

Contactez un conseiller



Estimer mes aides

Propriétaires occupants, propriétaires bailleurs ou syndicat de copropriété, vous êtes susceptibles de bénéficier d'aides financières pour améliorer votre logement. Vous...

[Estimer mes aides](#)